

LES TOITURES STOCKANTES

► Principe

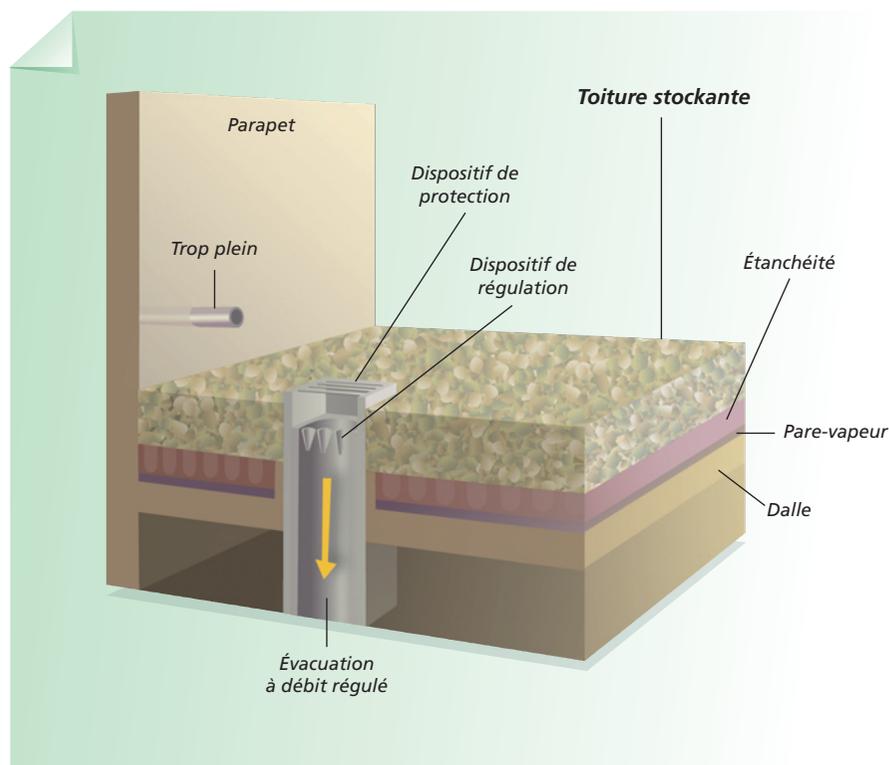
Les toitures stockantes permettent de **stocker temporairement les eaux pluviales** en les collectant au plus près de la source. On utilise pour cela les toitures terrasses des logements. Le principe de fonctionnement est le suivant :

- réception directe sur la surface de collecte,
- stockage,
- évacuation à débit régulé vers un exutoire.

L'étude hydraulique devra déterminer :

- le nombre de descentes,
- la hauteur d'eau à stocker,
- les dimensions des organes de vidanges et des trop pleins.

Les toitures **peuvent être végétalisées** afin de profiter de la capacité d'absorption d'eau par les plantes, ou comblées avec des matériaux poreux.



► Réalisation et entretien

Une bonne étanchéité est primordiale dans le dispositif.

Il est impératif de :

- respecter une faible pente,
- sur une construction existante, vérifier la stabilité de la structure porteuse,
- respecter les recommandations afférentes à la mise en œuvre de la couche d'étanchéité.

L'entretien consiste en 2 visites annuelles (fin de l'automne et début de l'été) pour assurer le **dégagement et le curage des organes de vidange** (vidange et régulation).

L'entretien est à la charge des propriétaires. Des préconisations d'entretien peuvent être introduites au niveau du règlement de copropriété.



+ POINTS FORTS

- Pas d'emprise foncière
- Bonne intégration dans l'aménagement
- Techniques relativement simples
- Isolation thermique (toitures végétalisées)

- POINTS FAIBLES

- Réalisation soignée par un professionnel (étanchéité)
- Pente des toitures <2%
- Entretien régulier indispensable
- Information des usagers et propriétaires